

DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 19
Septembre 2013

Le Château Robert le Diable recouvre la mémoire

Un homme amoureux des lieux : Oscar Cosserat

C'est à la fin du 19ème siècle qu'Oscar Cosserat, propriétaire d'une entreprise d'étoffes imprimées et de velours-coton rachète les ruines du château de Moulineaux. Il connaît le site car, il est propriétaire d'une résidence dans la commune. Au regard des documents retrouvés, on imagine qu'Oscar Cosserat avait pour projet de rebâtir un château médiéval.

Lucien Lefort (1850-1916) alors architecte en chef du département de la Seine Inférieure et des monuments historiques dirige les travaux de mise à jour des ruines et réalise le projet de la reconstruction partielle du château de Robert le Diable. Les archives publiques de l'époque ne conservent pas de document sur les conditions de la reconstruction du monument.

Lors de la Première Guerre mondiale, le château est resté dans le patrimoine familial avec ses fils Maurice et Pierre Cosserat. Le site est ainsi classé en 1935 à la demande de Maurice Cosserat.

C'est apparemment lors du décès de l'architecte Lucien Lefort que le projet de reconstruction du site prend fin. En effet, sur les plans de Lucien Lefort, transmis dans la famille, il avait prévu la restitution du pont-levis notamment, et la reconstruction complète du château.

Et le château devient musée

L'initiative d'aménager le château en musée des Vikings et de l'histoire de la Normandie est celle d'André Cosserat alors propriétaire du château et de Roger Parement. Bernard Lefort participe en tant qu'architecte dans ces années 50 à l'aménagement du château.

Ceux-ci ont permis sa préservation et font qu'aujourd'hui encore, les visiteurs gardent un profond attachement au site et sa valeur patrimoniale.

Le Château Robert le Diable recouvre la mémoire

Une propriété de l'Agglomération de Rouen

En 2003, le château Robert le Diable ferme. Eric Cosserat émet le souhait de transférer ce patrimoine au domaine public pour continuer d'accueillir les visiteurs. C'est en 2007 que l'Agglomération se porte acquéreur du site. Son souhait est alors exaucé puisqu'ils sont encore nombreux à se presser le long des remparts du château.

Le Département de Seine-Maritime contribue aux travaux de réhabilitation du site dans le cadre du financement de chantiers d'insertion de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

Un succès jamais démenti

Cette année le château a attiré de nombreux visiteurs. Lors du Printemps Robert le Diable qui s'est déroulé les 1^{er} et 2 juin, 2 600 personnes ont participé à ce moment festif. Enfin, lors des journées du patrimoine près de 2 300 personnes ont visité les lieux.

Une plaque en la mémoire d'Oscar Cosserat

"Les ruines du Château de Robert Le Diable ont été défrichées et restituées de 1903 à 1905 à l'initiative d'Oscar Cosserat, assisté de Lucien Lefort, architecte. La famille Cosserat a cédé le domaine à la Communauté de l'Agglomération Rouennaise en 2007, afin d'assurer sa préservation."

Cette plaque commémorative est dévoilée en présence des héritiers. Eric Cosserat, Marie-Evangeline Cosserat, Emanuelle Cosserat, Emeline Cosserat sont les noms inscrits sur l'acte de vente du 19 octobre 2007.

Sur la plaque figurent les deux noms, Oscar Cosserat et Lucien Lefort, car la famille Cosserat a voulu honorer la mémoire de leur ancêtre mais aussi vraisemblablement les liens d'amitié qui unissaient les deux érudits : Oscar Cosserat (décédé en 1910) et Lucien Lefort (décédé 1916).

Contact

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse de la CREA
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@la-crea.fr